



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **24.148 – Réponse au postulat « Création de pôles intergénérationnels dans les EMS »**

### **Intervention de Corine Bolay Mercier au nom du groupe socialiste**

Madame la Présidente,  
Chères et chers collègues,

En préambule, je tiens à annoncer un lien d'intérêt, puisque je travaille à la FECPA, la fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées, fondation à but non lucratif qui détient plusieurs homes dans le canton.

Une majorité du groupe socialiste ne soutiendra pas ce postulat.

La solitude des aînés est un vrai sujet de préoccupation pour notre groupe, car cet isolement entraîne bien souvent d'autres conséquences, sociales, sanitaires, psychologiques. Nous pensons d'ailleurs que la solitude concerne plus les aîné·e·s lorsqu'elles·ils restent seul·e·s à la maison, dans leurs appartements, avec peu de visites, peu d'interactions avec la famille, les voisins, les amis... À ce titre, le projet Reliâges, lancé par le Service cantonal de la santé publique, l'Université de Neuchâtel et Objectif:ne (qui pour but de faire émerger des solutions permettant aux aîné·e·s d'améliorer leur quotidien) est une excellente action.

La demande du postulat est d'étudier la possibilité de créer des pôles intergénérationnels dans les EMS. Mais... aucune loi, aucune directive, aucun règlement ne l'interdit aujourd'hui ! C'est possible aujourd'hui et il y a eu par le passé des exemples d'installation de crèches dans les EMS. Ces crèches ont fermé... peut-être parce que ces binômes ne donnaient pas vraiment satisfaction.

Créer des pôles intergénérationnels induit de nombreuses contraintes techniques au niveau de la disponibilité, des aménagements des locaux, au niveau des horaires, etc.

Est-ce que cela correspond à une attente ou une demande d'une majorité de pensionnaires ? Pas si sûr ! Si une majorité de professionnel·le·s sont unanimes pour dire que les animations venant de l'extérieur apportent vie et dynamisme dans les homes, ils ne sont de loin pas unanimes sur le fait que des crèches, donc une présence en continu d'enfants, soit une solution adéquate pour les aîné·e·s.

Enfin, contrairement à ce que le postulat laisse entendre, les homes sont des lieux de vie, avec de nombreuses animations ! Le postulat dit que « ces lieux ne devraient pas être synonymes de tristesse ». Je pense que cette manière de décrire les EMS ne correspond pas du tout à la réalité de la majorité des EMS et du travail qui est mené par les soignant·e·s et les équipes d'animation pour accompagner et pour écouter les résidentes et résidents. Pour animer leur quotidien.

Donc, tant sur le fond que sur la forme, comme je l'ai dit, une majorité de notre groupe ne le soutiendra pas.

Pour le groupe socialiste,  
Corine Bolay Mercier